

# Collège Marie-Curie

## La mini-entreprise « Crypto Diem » vend des calendriers perpétuels très originaux

Depuis la rentrée de septembre au collège Marie-Curie, dix élèves issus des classes de 3<sup>e</sup> B et de 3<sup>e</sup> C se réunissent tous les mercredis, de 9 h à 12 h, pour finaliser la création d'une mini-entreprise. Reprenant le projet mené par l'équipe précédente de l'année scolaire 2019-2020, interrompu en mars en raison de l'épidémie de la Covid 19 et de la fermeture des collèges, ces élèves ont présenté ce mercredi 25 novembre leur création : un calendrier perpétuel et son support.

Conçu sur une plaque en métal (49 cm x 49) fabriquée par la section SEGPA du collège du Hameau, peint de couleurs différentes (au choix) sur pochoir avec une bombe de peinture, ce calendrier révèle le jour du mois en positionnant un anneau décrypteur réalisé en imprimante 3D puis aimanté. Le résultat est original.

Elsa Giguet, la jeune P-DG élue de la nouvelle entreprise et les autres élèves (tous les postes ont été répartis au sein du conseil d'administration) ont présenté les différentes étapes de leur projet désormais finalisé : statuts, ouverture d'un compte bancaire, coût de fabrication, packaging, promotion et commercialisation. Ils ont décidé d'appeler leur entreprise « Crypto Diem » et ont déjà réalisé un logo (CD) figurant sur leurs tee-shirts. Pour assurer la promotion et la vente de leur calendrier, ils utilisent déjà Instagram et Facebook et vont créer prochainement leur site internet. Ils ont de même déjà imprimé des cartes de visite et des flyers. Le prix de vente du calendrier a été fixé à 24,90 €.

Cette opération est soutenue par Sébastien Quesney et Jonathan Le Bossé, professeurs au Collège Marie-Curie.



Les jeunes dirigeants de la mini-entreprise « Crypto Diem » et leurs professeurs Sébastien Quesney et Jonathan Le Bossé